



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 27 février-3 mars 2023

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 6 décembre 2022	WFP/EB.1/2023/6-A/2/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays provisoire – République islamique d'Iran (2023–2025)

Durée	1 ^{er} avril 2023-31 décembre 2025
Coût total pour le PAM	37 020 797 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

La République islamique d'Iran est un pays à revenu intermédiaire qui accueille depuis plus d'une quarantaine d'années près de 1 million de réfugiés enregistrés, principalement venus d'Afghanistan. Certes, la République islamique d'Iran a réalisé des progrès satisfaisants sur la voie de la réalisation de l'objectif de développement durable 2 et ne considère donc pas l'élimination de la faim comme une priorité nationale de développement; cela étant, la situation sur le plan de la sécurité alimentaire des réfugiés vulnérables reste fragile et justifie la poursuite de l'assistance humanitaire, en particulier s'agissant des 31 000 personnes les plus vulnérables qui vivent dans 20 zones d'installation de réfugiés réparties sur tout le territoire du pays.

Ce constat est devenu de plus en plus évident ces dernières années, car les restrictions des échanges commerciaux, l'inflation et la pandémie de maladie à coronavirus 2019 ont provoqué une grave récession économique, ce qui met les capacités nationales à rude épreuve et entraîne l'érosion du pouvoir d'achat des réfugiés les plus vulnérables.

Coordonnatrices responsables:

Mme C. Fleischer
Directrice régionale
Moyen-Orient et Afrique du Nord et Europe orientale
courriel: corinne.fleischer@wfp.org

Mme N. Gerami
Directrice de pays
courriel: negar.gerami@wfp.org

Dans le même temps, les séismes et la multiplication des aléas climatiques comme les sécheresses et les inondations entraînent des dégâts et des pertes considérables, ce qui freine les progrès de la République islamique d'Iran sur la voie du développement. À ces difficultés s'ajoute la situation humanitaire incertaine qui règne dans le pays voisin qu'est l'Afghanistan, situation qui a conduit des milliers d'Afghans vulnérables – filles, garçons, femmes et hommes – à fuir en République islamique d'Iran, ce qui fait peser un poids supplémentaire sur l'économie du pays. Ces crises qui se surajoutent appellent un renforcement de l'esprit de solidarité et de responsabilité partagée, comme le prévoit le Pacte mondial sur les réfugiés.

Fort de sa longue expérience de l'assistance aux réfugiés et aux autres populations touchées par des crises en République islamique d'Iran, le PAM, qui a su répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels, entend contribuer à relever ces défis dans le cadre du présent plan stratégique de pays provisoire, qui a été élaboré en tenant compte des analyses et des évaluations disponibles, des enseignements tirés de l'expérience et de consultations menées selon une démarche associant toutes les composantes de la société. En collaboration avec ses partenaires, en particulier le Bureau des étrangers et des immigrants du Ministère de l'intérieur et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le PAM a l'ambition d'améliorer la sécurité alimentaire des réfugiés les plus vulnérables et des autres populations touchées par des crises, tout en appuyant des interventions de nature à répondre aux crises de manière plus efficace et plus efficiente, en cohérence avec les politiques nationales et dans le cadre du plan d'intervention régional pour les réfugiés établi compte tenu de la situation en Afghanistan¹. Pour atteindre ces objectifs, le PAM s'efforcera d'obtenir deux effets directs interdépendants:

- *Effet direct 1:* En Iran, les réfugiés qui sont en situation d'insécurité alimentaire et les autres populations touchées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année.
- *Effet direct 2:* En Iran, les populations touchées par une crise recueillent les fruits du renforcement de la coordination et de l'amélioration des capacités des entités nationales et d'autres partenaires pour ce qui est de prévenir les situations d'urgence, de s'y préparer et d'y faire face tout au long de l'année.

Ces effets directs sont étroitement liés à deux effets directs stratégiques arrêtés à l'échelle du PAM, à savoir l'effet direct stratégique 1 (les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents) et l'effet direct stratégique 5 (les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Le présent plan stratégique de pays provisoire, qui est destiné à améliorer l'efficacité des interventions que le PAM a déjà mises en place en République islamique d'Iran, intègre à toutes les activités le renforcement de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise; les interventions à mettre en place pour parer à toute éventualité ont été soigneusement conçues et sont assorties d'allocations budgétaires qui permettront au PAM de réagir rapidement en cas de nouvelles arrivées de réfugiés en provenance d'Afghanistan ou de catastrophe survenant brutalement et de répondre aux besoins des partenaires s'ils sollicitent ses services. L'extension du programme d'alimentation scolaire du PAM aux zones urbaines constitue un nouvel élément essentiel qui sera mis en œuvre dans un esprit d'inclusion, en ciblant les écoles fréquentées par des filles et des garçons réfugiés ou appartenant aux communautés d'accueil.

¹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2022. [Afghanistan Situation Regional Refugee Response Plan 2022](#).

Conformément à sa politique en matière de problématique femmes-hommes de 2022 et à sa politique en matière de protection et d'obligation redditionnelle de 2020, le PAM adoptera une approche plus large de la mobilisation des communautés et prendra de nouvelles mesures pour faire en sorte que les réfugiés qui risquent le plus d'être laissés de côté soient inclus et bénéficient d'une assistance dans le respect du principe d'équité, notamment en ce qui concerne les femmes, les filles, les jeunes, les personnes handicapées et celles qui cumulent des besoins multiples. Le PAM continuera de donner la priorité à la sécurité et à la dignité, d'éviter de nuire et de faciliter l'accès à une assistance et à des services qui ne laissent aucune place à la discrimination, dans le respect de la diversité des choix, des besoins et des capacités des filles, des garçons, des femmes et des hommes.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour la République islamique d'Iran (2023-2025) (WFP/EB.1/2023/6-A/2), pour un coût total pour le PAM de 37 020 797 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. La République islamique d'Iran – ci-après dénommée l'Iran – est un pays à revenu intermédiaire qui compte 84 millions d'habitants. Ce pays, qui accueille l'une des populations de réfugiés les plus anciennes et les plus importantes au monde, souscrit depuis des décennies aux obligations internationales en matière de protection et applique des mesures propres à favoriser l'inclusion des réfugiés, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Toutefois, la législation iranienne limite les possibilités d'emploi et d'accès à la propriété des ressortissants étrangers et le Gouvernement continue d'encourager le rapatriement librement consenti comme solution à privilégier pour les réfugiés².
2. Environ 800 000 réfugiés en situation régulière vivent en Iran, à savoir 780 000 Afghans et 20 000 Iraquiens. Quatre-vingt-seize pour cent des réfugiés résident dans des agglomérations, des villes ou des villages aux côtés de la population iranienne qui les accueille, tandis que les réfugiés les plus vulnérables, au nombre de 31 000, vivent dans 20 zones d'installation. Parmi ces derniers, on compte 21 pour cent de filles, 23 pour cent de garçons, 28 pour cent de femmes et 28 pour cent d'hommes et, selon les estimations, environ un ménage sur dix comprend au moins un membre souffrant d'un handicap physique permanent ou temporaire³.
3. L'Iran se classe au 70^e rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain⁴, et son économie, fortement tributaire des revenus pétroliers, est l'une des plus importantes de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Toutefois, ces dernières années, le durcissement des restrictions au commerce et les obstacles extérieurs évoqués dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour 2023-2027 (ci-après "le Plan-cadre de coopération"), les fluctuations des cours du pétrole et la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) ont contribué à une grave récession économique, et depuis l'apparition de la COVID-19 en 2020, l'inflation dépasse 40 pour cent et le nombre d'emplois détruits est estimé à 1 million⁵.
4. Cette situation économique difficile met les capacités nationales à rude épreuve et entraîne une érosion du pouvoir d'achat des Iraniens et des réfugiés; ainsi, les réfugiés les plus vulnérables ont bien du mal à se procurer des biens et services de première nécessité, y compris de la nourriture⁶. Grâce à l'assistance alimentaire, la sécurité alimentaire des ménages de réfugiés vivant dans des zones d'installation, qu'ils aient à leur tête une femme ou un homme, est dans une large mesure restée à un niveau acceptable. En revanche, si cette assistance alimentaire venait à s'interrompre, les plus vulnérables pourraient être confrontés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

² Ces dernières années, la proportion de réfugiés afghans qui sont retournés dans leur pays de leur plein gré a été faible; au total, en 2021, seuls 838 Afghans réfugiés en Iran ont regagné leur pays. Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Janvier 2022. [Humanitarian Needs Overview Afghanistan](#).

³ La répartition par sexe et par âge et la prévalence du handicap sont calculées à partir des données transmises par les autorités responsables des zones d'installation au premier trimestre de 2022.

⁴ Programme des Nations Unies pour le développement. 2020. [Rapport sur le développement humain 2020 – La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène](#).

⁵ Groupe de la Banque mondiale. 2021. [Iran Economic Monitor – The Economy at a Crossroads: Spring 2021 et Iran Economic Monitor – Adapting to the new normal: A protracted pandemic and ongoing sanctions: Fall 2021](#).

⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2022. [Afghanistan Situation Regional Refugee Response Plan 2022](#).

5. La persistance des inégalités entre les sexes et de normes sociales discriminatoires dans la société afghane constitue un obstacle majeur à la participation des réfugiées à la vie économique et entrave l'accès des filles réfugiées à l'éducation. En conséquence, les femmes sont plus vulnérables que les hommes sur le plan économique, et il est à craindre que toute nouvelle détérioration à cet égard exacerberait les rapports de force et les relations de pouvoir délétères entre les femmes et les hommes.
6. À ces difficultés s'ajoute la situation humanitaire qui règne dans le pays voisin qu'est l'Afghanistan, caractérisée par l'incertitude depuis le retour au pouvoir des Taliban au second semestre de 2021. Selon les prévisions, la moitié de la population afghane sera en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022, et des millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes risquent de souffrir de malnutrition aiguë⁷. Bien que le suivi des nouveaux arrivants soit difficile et que les données officielles manquent, parmi ceux qui ont pris contact avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au second semestre de 2021, le pourcentage d'enfants, de femmes et de ménages dirigés par une femme était en hausse marquée par rapport aux niveaux d'avant la crise⁸. La forte proportion de ces groupes de population, associée aux besoins fréquemment signalés en matière de logement, de moyens d'existence et de nourriture, met en lumière la situation précaire des nouveaux arrivants.
7. L'Iran est particulièrement exposé aux catastrophes. Les séismes et la multiplication des aléas d'origine climatique comme les sécheresses et les inondations entraînent des dégâts et des pertes considérables, ce qui freine les progrès du pays sur la voie du développement. En 2019, l'Iran a adopté une loi nationale sur la gestion des catastrophes qui institue une conception à la fois détaillée et globale de la gestion des catastrophes, à court comme à long terme. Toutefois, l'ampleur et la fréquence accrue des dernières catastrophes – notamment les crues éclair de 2019 et 2020 qui ont touché des millions de personnes dans la plupart des 31 provinces de l'Iran – indiquent qu'il reste nécessaire de disposer sur le plan humanitaire de capacités permettant d'intervenir rapidement et avec agilité afin de compléter les mesures prises par le pays.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

8. L'Iran considère que le développement durable est une priorité dont tous les documents nationaux portant sur les perspectives à moyen et long terme se font l'écho, notamment la constitution (adoptée en 1979 et modifiée en 1989), le document exposant les perspectives du pays à horizon de 20 ans ("*20-Year Vision Document*", qui date de 2005) et les plans nationaux quinquennaux de développement. L'Iran a progressé sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), particulièrement en ce qui concerne l'accessibilité et la couverture universelle en matière d'éducation, de santé, d'assainissement et d'énergie, ainsi que la mise en place d'aides sociales et d'une protection sociale. Le taux de mortalité néonatale est passé de près de 12 pour 1 000 naissances vivantes en 2012 à 9 pour 1 000 naissances vivantes en 2020 et l'accès à l'école primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire est aujourd'hui quasi-universel⁹. En ce qui concerne l'énergie, l'ensemble de la population urbaine et 99,7 pour cent de la population rurale ont accès à l'électricité¹⁰. Cependant, les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 et les restrictions au commerce représentent un écueil pour le potentiel de développement de

⁷ PAM. 2022. *WFP Afghanistan Situation Report*.

⁸ À la mi-novembre 2021, plus de 25 730 Afghans récemment arrivés (dont 46 pour cent d'enfants) avaient pris contact avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; 60 pour cent d'entre eux étaient arrivés en Iran entre août et septembre. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2022. *Afghanistan Situation Regional Refugee Response Plan 2022*.

⁹ Équipe de pays des Nations Unies. *United Nations Sustainable Development Cooperation Framework for the Islamic Republic of Iran 2023–2027* (version préliminaire, à paraître).

¹⁰ Ibid.

l'Iran, car elles mettent les capacités nationales à rude épreuve et ont des répercussions sur des problèmes structurels comme les niveaux élevés de chômage et de sous-emploi, les inégalités économiques et une empreinte environnementale majeure. De ce fait, les réfugiés les plus vulnérables risquent davantage d'être laissés de côté. Le contexte du développement et les divers obstacles entravant le développement durable en Iran sont évoqués de manière plus détaillée dans le Plan-cadre de coopération, dont le PAM est un signataire.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

9. Au cours de la dernière décennie, la part du produit intérieur brut de l'Iran provenant de l'agriculture a augmenté, la production agricole s'est diversifiée et le pays est devenu plus autosuffisant pour la production de cultures indispensables comme le blé. L'Iran fait bonne figure selon l'indice de la faim dans le monde puisque le pays obtient un score de 7,7 (sur 100), ce qui correspond au niveau le plus bas en ce qui concerne le problème de la faim¹¹.
10. Compte tenu des progrès satisfaisants accomplis sur la voie de la réalisation de l'ODD 2, en matière de sécurité alimentaire le pays concentre son action sur la fourniture d'une assistance alimentaire aux réfugiés qui vivent dans des zones d'installation en raison de leur plus grande vulnérabilité. Les récentes difficultés économiques exacerbent les fragilités et menacent de compromettre les acquis en matière de sécurité alimentaire des réfugiés qui vivent dans des zones d'installation.
11. *Accès à l'alimentation.* Il ressort de la mission d'évaluation conjointe menée par le PAM et le HCR en 2022 que les réfugiés qui vivent dans des zones d'installation sont fortement tributaires de l'assistance alimentaire mensuelle fournie par le PAM. L'érosion du pouvoir d'achat due à l'inflation et l'absence d'emplois durables, deux problèmes exacerbés par la COVID-19, comptent parmi les principaux facteurs de la persistance de l'insécurité alimentaire parmi les réfugiés.
12. Entre 2018 et 2020, plus de 76 pour cent de l'ensemble des ménages de réfugiés qui vivent dans des zones d'installation ont fait état d'une consommation alimentaire acceptable en dépit des répercussions économiques de la COVID-19, de la dépréciation continue de la monnaie et d'un taux d'inflation élevé¹². Ce constat tient en grande partie à ce que le PAM a adapté l'assortiment alimentaire, en y ajoutant des lentilles et de l'huile végétale, et a accru la valeur des transferts monétaires mis en place en 2018. Cependant, en 2021, le manque chronique d'activités génératrices de revenus a entraîné un recul de la sécurité alimentaire dans les ménages dirigés par un homme. À l'inverse, l'augmentation des prestations a contribué à stimuler la consommation alimentaire des ménages dirigés par une femme, qui dépendent principalement de l'assistance du PAM et d'autres organismes.
13. Il n'en reste pas moins que les contraintes économiques et les difficultés qui en découlent pour les réfugiés, qui peinent à satisfaire leurs besoins essentiels, en particulier en matière d'alimentation et de santé, entraînent un recours plus massif à des mécanismes de survie préjudiciables, dont certains ont des répercussions à long terme, comme le travail des enfants – généralement des garçons – et le fait de faire travailler des membres du ménage qui souffrent de problèmes médicaux ou d'un handicap¹³. Les femmes et les ménages dont le ratio de dépendance (inactifs/actifs) est élevé, en particulier lorsque certains membres du foyer souffrent de problèmes médicaux ou de handicaps très graves, sont particulièrement

¹¹ Concern Worldwide et Welthungerhilfe. 2021. *Global Hunger Index: Iran (Islamic Republic of)*.

¹² PAM et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2021. *Post-distribution monitoring report* (projet de rapport interne).

¹³ Ibid.

exposés à l'insécurité alimentaire et sont plus susceptibles de recourir à des mécanismes de survie préjudiciables.

14. *Élimination de la malnutrition.* L'édition 2021 du Rapport sur le développement durable fait état d'une très faible prévalence de la sous-alimentation, du retard de croissance et de l'émaciation en Iran¹⁴. En revanche, la prévalence de l'obésité est supérieure à la moyenne régionale¹⁵. Dans les zones d'installation, les services de santé surveillent régulièrement l'état nutritionnel des jeunes enfants et orientent tous les enfants sous-alimentés vers un traitement par l'intermédiaire du réseau du Ministère de la santé. Les réfugiés qui vivent dans des zones d'installation ont généralement une alimentation variée caractérisée par une moyenne de consommation hebdomadaire stable de 6 groupes d'aliments sur 7¹⁶.
15. *Systèmes alimentaires durables.* Les catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les inondations mettent en péril les systèmes alimentaires et pourraient entraîner une baisse de productivité dans certaines zones agricoles. L'eau reste rare et, à terme, la détérioration de l'approvisionnement en eau pourrait compromettre la sécurité alimentaire, car un climat plus aride menace l'aptitude des agriculteurs à cultiver la terre. Les systèmes alimentaires subissent également les effets préjudiciables des restrictions au commerce et de l'évolution imprévisible des marchés qu'entraînent les fluctuations monétaires, ce qui se répercute sur les importations et sur l'achat de produits alimentaires bruts et de technologies alimentaires.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

16. La stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (2012), la plateforme d'appui à cette stratégie (2019)¹⁷, le plan régional d'aide aux réfugiés mis en place pour faire face à la situation en Afghanistan (2022, ci-après le plan régional d'aide aux réfugiés) et le Plan-cadre de coopération partent tous du constat selon lequel la situation des réfugiés en Iran exige un socle de partenariat plus solide et plus large fondé sur un partage plus équitable des responsabilités, dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés. Cet aspect est indispensable si l'on souhaite garantir la cohérence entre l'appui fourni à la population de réfugiés afghans et le soutien apporté aux populations iraniennes tout en étant en mesure de répondre efficacement à l'évolution des besoins et de favoriser la coexistence pacifique. Dans la droite ligne des initiatives qu'il a prises pour promouvoir une démarche axée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, le PAM est déterminé à aider le Gouvernement et les partenaires à renforcer ce type de partenariats mondiaux.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

17. Le PAM, qui œuvre en Iran depuis 1987, fournit une assistance alimentaire aux réfugiés qui vivent dans des zones d'installation. Afin de mieux répondre aux différents besoins des réfugiés, il faut combler les lacunes et relever les défis suivants:
18. *Vulnérabilité économique:* Les réfugiés qui vivent dans des zones d'installation ont besoin que l'appui dont ils bénéficient se poursuive pour satisfaire leurs besoins essentiels, notamment en matière d'alimentation et de nutrition. Malgré les ajustements apportés à l'assortiment

¹⁴ Réseau des solutions pour le développement durable. 2021. [Sustainable Development Report – Iran, Islamic Republic: indicators](#).

¹⁵ Rapport sur la nutrition mondiale. 2021. [Profils nutritionnels par pays: Iran \(République islamique d'\)](#) (en anglais).

¹⁶ PAM et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2021. *Post-distribution monitoring report* (projet de rapport interne).

¹⁷ Depuis 2012, les républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan ont fait de la [stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans](#) une approche régionale visant à créer les conditions du rapatriement librement consenti des réfugiés et de leur réintégration durable en Afghanistan, tout en allégeant la pression qui s'exerce sur les communautés d'accueil. La [plateforme d'appui à la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans](#) a été mise en place en 2019 afin de tirer parti d'engagements politiques et financiers internationaux plus vigoureux pour trouver des solutions pour les réfugiés afghans, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés.

alimentaire du PAM et l'augmentation de la valeur des transferts monétaires, l'inflation continue de grignoter le pouvoir d'achat des ménages de réfugiés et risque de compromettre les acquis en matière de sécurité alimentaire et la résilience des réfugiés face aux chocs.

19. *Obstacles à l'autosuffisance*: Les réfugiés qui vivent dans des zones d'installation ont des possibilités d'emploi limitées; il s'agit principalement d'emplois occasionnels ou saisonniers pour les hommes et les garçons; quant aux femmes et aux filles, les normes sexistes ayant cours parmi les réfugiés afghans les incitent à renoncer à travailler hors de leur foyer. Dans les zones d'installation bénéficiant de l'appui de la communauté internationale, les possibilités de gagner sa vie dans la durée sont limitées.
20. *Nouvelles arrivées de réfugiés*: Depuis août 2021, le Gouvernement iranien et le HCR continuent de faire état de l'arrivée en Iran de nouveaux réfugiés. Toutefois, il est difficile d'assurer un suivi systématique de ces nouveaux arrivants, de vérifier l'ampleur de l'afflux de réfugiés en provenance d'Afghanistan et d'évaluer les besoins qui en découlent étant donné que la majorité des demandeurs d'asile franchissent clandestinement la frontière iranienne et peuvent ne pas être enregistrés par les autorités nationales.
21. *Lacunes dans les données*: L'absence de données systématiquement ventilées en fonction du sexe, de l'âge et du handicap et d'une analyse différenciée par sexe concernant les réfugiés qui vivent dans des zones d'installation complique la planification de programmes inclusifs tenant compte des besoins, des préférences et du vécu des réfugiés, qui diffèrent selon qu'il s'agit de filles, de garçons, de femmes ou d'hommes. En particulier, les données ventilées par sexe et par âge concernant les taux de scolarisation et de fréquentation scolaire sont loin d'être toujours disponibles, et il reste difficile d'évaluer le nombre de filles et de garçons qui abandonnent leurs études et les raisons pour lesquelles ils le font. Ces lacunes limitent le corpus de données probantes sur lesquelles se fonder pour lutter contre les inégalités entre les sexes au sein de la population de réfugiés.
22. *Cohésion sociale*. Si les chocs économiques touchent aussi bien les réfugiés que les communautés d'accueil en Iran, il semble également qu'ils affaiblissent la confiance entre ces deux groupes et, par conséquent, qu'ils fragilisent la cohésion sociale¹⁸. À mesure que l'intervention humanitaire mise en place pour répondre à la situation des réfugiés s'amplifie, les acteurs devraient envisager de fournir un soutien aux groupes vulnérables au sein de la population d'accueil iranienne afin d'atténuer le sentiment d'injustice et de préserver l'adhésion des communautés d'accueil à la présence des réfugiés.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

23. En Iran, cela fait plus d'une trentaine d'années que le PAM s'attache à renforcer les interventions humanitaires qu'il mène pour faire face à la crise des réfugiés, qui se prolonge, en continuant à fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions aux réfugiés les plus vulnérables qui vivent dans des zones d'installation tout en développant avec succès les activités concernant l'éducation et les moyens d'existence. Ces dernières années, l'Iran a été frappé par plusieurs catastrophes naturelles majeures qui ont mis les capacités d'intervention du pays à rude épreuve. Dans le cadre du présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP), le PAM, qui est devenu un partenaire de choix lorsqu'il s'agit de répondre aux situations d'urgence qui dépassent les capacités nationales d'intervention, entend

¹⁸ Groupe de la Banque mondiale. 2022. *How Do Shared Experiences of Economic Shocks Impact Refugees and Host Communities? Evidence from Afghan Refugees in Iran*.

continuer de mettre sur pied rapidement des secours d'urgence complémentaires lorsque le Gouvernement en fait la demande.

24. Ce nouveau PSPP s'appuie sur la longue expérience du PAM et tient compte des recommandations formulées à l'issue d'un audit interne et d'un examen à mi-parcours, tous deux réalisés en 2021, de deux missions d'évaluation conjointes menées avec le HCR en 2019 et 2022, d'une évaluation de l'impact sur la vie privée réalisée en 2021, d'enquêtes de suivi post-distribution détaillées effectuées chaque année, et de plusieurs évaluations de l'encadrement fonctionnel. Ces travaux comprenaient notamment un dialogue avec les parties prenantes nationales et les partenaires ainsi qu'avec des membres des communautés de réfugiés, femmes et hommes, afin d'aider le PAM à mieux appréhender leurs besoins, leurs aspirations et leurs capacités et les risques auxquels ils sont exposés, dans toute leur diversité. Les évaluations stratégiques portant sur la capacité d'intervention du PAM dans les situations d'urgence (2020) et sur les activités d'alimentation scolaire (2021) ont apporté d'autres éléments très utiles dans la perspective de ce PSPP.
25. L'audit interne a permis de constater que le PAM s'était acquitté de son mandat malgré le contexte opérationnel difficile, les opérations étant jugées "efficaces et satisfaisantes". Le PAM mettra en œuvre les recommandations issues de l'audit dans le courant de 2022, ce qui permettra d'améliorer les opérations dans des domaines tels que la gestion des risques, notamment en ce qui concerne les transferts de type monétaire, la gestion des bénéficiaires, le suivi, les relations avec les fournisseurs, et la gestion des ressources.
26. Du fait des restrictions au commerce, le PAM a été tenu de procéder à des achats locaux aux conditions "rendu au lieu de destination". Ce type d'achats permet d'obtenir des délais courts et des produits conformes aux normes de qualité locales. Toutes les parties prenantes ont salué la mise en place des transferts de type monétaire en 2018; ces transferts viennent en complément de l'assistance en nature et, de l'avis des réfugiés, cette formule mixte permet une souplesse et un choix respectueux de la dignité en matière d'achats alimentaires.
27. La mise en place du programme d'alimentation scolaire du PAM à destination des filles et des garçons réfugiés et de leurs enseignants s'est révélée très fructueuse, puisqu'elle a permis d'améliorer le taux de poursuite des études et d'abaisser le taux d'abandon par rapport aux taux de référence¹⁹. Sur la base des recommandations formulées à l'issue de la mission d'évaluation conjointe, le PAM expérimentera le programme en milieu urbain, dans une démarche inclusive et en ciblant les écoles qui accueillent des filles et des garçons aussi bien réfugiés que membres de la communauté d'accueil. Cet élargissement au-delà de la population des réfugiés vivant dans des zones d'installation fait écho à la volonté de mettre davantage l'accent sur le partage des responsabilités et la promotion de la coexistence pacifique, ce qui est impératif compte tenu du contexte opérationnel iranien.
28. Bien qu'il n'y ait pas de changement majeur dans l'orientation stratégique des opérations du PAM en Iran, tout au long de la période d'exécution de ce PSPP, le PAM collaborera avec ses partenaires pour atteindre ses objectifs plus efficacement en décelant et en éliminant les obstacles de sorte que personne ne soit laissé de côté. S'appuyant sur les recommandations issues de la supervision exercée dans le cadre des activités d'audit interne et de suivi et d'évaluation, le PAM renforcera le dialogue avec les communautés afin de favoriser la responsabilité à l'égard des populations touchées; à cet effet, il encouragera l'utilisation plus systématique des mécanismes communautaires de remontée de l'information afin de "boucler la boucle" de rétroaction. En application des directives en vigueur, le PAM élaborera un plan d'action relatif à la participation des communautés afin

¹⁹ Taux de poursuite des études et d'abandon s'établissant respectivement à 94 pour cent et à 6 pour cent en 2021, à comparer à des taux de référence de 70 pour cent et 30 pour cent (2017). PAM. 2022. *Iran (Islamic Republic of) Annual Country Report 2021*.

de favoriser la responsabilité à l'égard des populations touchées en prêtant attention aux possibilités et aux contraintes liées à la situation qui règne en Iran et aux opérations qui y sont menées.

29. Les mesures d'incitation prises par le PAM dans le domaine de l'éducation afin que les filles aillent à l'école ont été efficaces puisqu'elles ont permis de réduire l'écart entre les sexes en ce qui concerne la scolarisation et l'assiduité²⁰. Conformément à sa politique en matière de problématique femmes-hommes de 2022, afin de faire progresser l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes, le PAM prendra des mesures spécifiques à cet égard: il s'attachera notamment à développer les incitations à la scolarisation des réfugiées, à cibler les réfugiées (notamment celles qui cumulent des besoins différents, comme les réfugiées handicapées) dans le cadre des activités relatives aux possibilités de subsistance organisées à l'intérieur des zones d'installation et à encourager les réfugiées à prendre des décisions quant à la manière d'utiliser l'assistance fournie.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

30. La conception des interventions du PAM en Iran est pleinement conforme aux politiques nationales sur l'accueil des réfugiés, notamment la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans et le volet consacré à l'Iran du plan régional d'aide aux réfugiés – un dispositif d'intervention humanitaire lancé à la suite de la mise en place en juillet 2021, sous la direction du HCR, du modèle de coordination de l'action en faveur des réfugiés. Le plan régional d'aide aux réfugiés, qui complète la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans, poursuit un double objectif: mieux répartir le fardeau en faisant en sorte que les besoins des Afghans et des communautés qui les accueillent soient satisfaits et faciliter la mise en place de solutions lorsque les conditions sont réunies.
31. Ni l'ODD 2 ni les programmes relatifs aux réfugiés ne font partie du cadre de développement national, de sorte que les activités du PAM ne contribueront pas directement aux effets du Plan-cadre de coopération. Toutefois, le PAM a pris une part active aux consultations concernant ce Plan-cadre, dont il restera signataire et qui offre une mise en contexte du potentiel de développement de l'Iran ainsi que des restrictions au commerce et des facteurs extérieurs nuisant à ce potentiel. Cela lui donne la possibilité de faire valoir ses points forts au-delà de l'aide aux réfugiés et d'appuyer la mise en œuvre en Iran d'une démarche axée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

32. La mission d'évaluation de 2022 menée conjointement par le PAM, le HCR et le Bureau des étrangers et des immigrants, qui est le principal interlocuteur du PAM en Iran, a apporté des éléments précieux pour la conception du présent PSPP. Les participants à cette mission ont notamment consulté des réfugiés, femmes et hommes, ainsi que des représentants du Bureau aux niveaux central et provincial, ce qui a permis d'obtenir une large adhésion aux recommandations. La collaboration avec les bénéficiaires dans le cadre d'activités de suivi et de visites sur le terrain régulières a également éclairé la conception du PSPP.
33. L'élaboration du PSPP a tiré profit de consultations avec les principaux donateurs, d'une collaboration régulière avec le prestataire de services financiers et les partenaires du plan régional d'aide aux réfugiés, en particulier le HCR et les organisations non gouvernementales internationales, grâce à la participation active du PAM à la formulation du plan d'intervention interinstitutions et à la coordination sectorielle. Le PAM a continué de collaborer avec l'équipe de pays des Nations Unies et a contribué au processus du

²⁰ PAM et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2019. *Joint Assessment Mission Report, Islamic Republic of Iran*.

Plan-cadre de collaboration pour assurer la cohésion entre le PSPP et les priorités en matière d'action humanitaire et de développement en Iran.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

34. Fort de sa longue expérience en matière d'aide aux réfugiés en Iran, le PAM fonde ce PSPP sur le postulat suivant: "si le PAM continue de miser sur la dimension humaine afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de ses activités et d'investir dans le renforcement de la préparation aux situations d'urgence, *alors* il contribuera à mettre en œuvre ou à rendre possible une intervention humanitaire plus efficiente et plus efficace, de sorte que, en Iran, les filles, les garçons, les femmes et les hommes touchés par une crise puissent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents".
35. Le présent PSPP, qui est axé sur deux effets directs interdépendants directement liés aux effets directs stratégiques 1 et 5 du PAM, concourt à la réalisation des ODD 2 et 17. Grâce à cette approche, non seulement les interventions du PAM contribuent à faire en sorte que les populations touchées par une crise soient mieux à même de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents, mais aussi que les partenaires de l'action humanitaire et du développement puissent tirer parti du savoir-faire et des services du PAM pour fournir une assistance et des services efficaces et de manière à exploiter les complémentarités.
36. L'appui apporté au Gouvernement afin de répondre aux besoins d'assistance alimentaire urgents des réfugiés vulnérables et des autres populations touchées par une crise occupe une place centrale dans les opérations du PAM en Iran. En raison du risque de catastrophes naturelles récurrentes et de l'instabilité de la situation en Afghanistan, le PSPP est conçu de manière à renforcer la préparation au titre de ses deux effets directs; il s'agit de prendre les devants au cas où il serait nécessaire que le PAM intervienne face à des situations d'urgence soudaines ou qu'il mette ses services à disposition pour aider ses partenaires à sauver des vies. Parallèlement, le PSPP comprend des activités qui favorisent l'accès à l'éducation, l'égalité femmes-hommes et la résilience pour les réfugiés en situation de vulnérabilité, ce qui, en période de crise, peut contribuer à changer la vie.
37. Pour atteindre plus efficacement les objectifs du PSPP, le PAM adoptera une approche plus large de la mobilisation des communautés et prendra de nouvelles mesures afin que les réfugiés qui risquent le plus d'être laissés pour compte soient inclus et bénéficient d'une assistance dans le respect du principe d'équité, notamment en ce qui concerne les femmes, les filles, les jeunes, les personnes handicapées et celles qui cumulent des besoins multiples. Le PAM donnera la priorité à la sécurité et à la dignité, évitera de nuire et facilitera l'accès à une assistance et à des services qui ne laissent aucune place à la discrimination, dans le respect de la diversité des choix, des besoins et des capacités des filles, des garçons, des femmes et des hommes.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays provisoire, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays provisoire: En Iran, les réfugiés qui sont en situation d'insécurité alimentaire et les autres populations touchées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

38. Au titre de l'effet direct 1 du PSPP, l'objectif principal du PAM est de faire en sorte que les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire touchés par la crise prolongée ou les événements récents en Afghanistan, ainsi que les autres populations vulnérables touchées par une crise en Iran, aient accès en toute sécurité à une alimentation diversifiée de qualité, en quantité suffisante pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.

39. Compte tenu de la multiplication des situations d'urgence soudaines constatée ces dernières années, l'aptitude à intervenir rapidement dès l'amorce d'une situation susceptible de revêtir un caractère d'urgence est une condition préalable essentielle pour obtenir l'effet direct 1 dans son intégralité.

Effet direct stratégique du PAM

40. L'effet direct 1 du PSPP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

41. L'effet direct 1 du PSPP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

42. L'effet direct 1 du PSPP est conforme aux principes nationaux relatifs à l'accueil des réfugiés exposés dans la stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans et dans le plan régional d'aide aux réfugiés et contribue directement à l'objectif stratégique 3 de ce plan (assistance multisectorielle). Il concorde également avec les piliers 1 (résilience socioéconomique) et 4 (réduction et gestion des risques de catastrophe) du Plan-cadre de coopération.

Produits escomptés

43. Les cinq produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSPP:
- Produit 1.1: Les réfugiés et les autres ménages vulnérables reçoivent des transferts de type monétaire et des transferts en nature qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - Produit 2.1: Les filles et les garçons scolarisés, les enseignants et le personnel de service reçoivent une collation quotidienne lorsqu'ils sont présents à l'école.
 - Produit 2.2: Les filles qui vont régulièrement en classe reçoivent des rations à emporter, l'objectif étant de faire progresser leurs taux de scolarisation et de poursuite d'études.
 - Produit 2.3: Les réfugiés, en particulier les femmes, reçoivent un appui aux moyens d'existence afin de produire un revenu pour leur famille et de gagner en autonomie.
 - Produit 3.1: Les populations touchées reçoivent une assistance alimentaire visant à répondre à leurs besoins alimentaires essentiels et à préserver leur état nutritionnel.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire et aux autres ménages vulnérables

44. Pour le PAM, toutes les personnes qui vivent dans des zones d'installation de réfugiés en Iran, quel que soit le type de documents dont elles disposent, pourront bénéficier d'un appui non assorti de conditions associant une assistance alimentaire en nature achetée sur le marché local et des transferts de type monétaire. Cette modalité mixte a la préférence de la plupart des ménages de réfugiés (qu'ils soient dirigés par une femme ou par un homme)²¹.
45. Pour les personnes atteintes de la maladie cœliaque, le PAM adaptera l'assistance fournie en remplaçant la farine de blé par un complément en espèces qui leur permettra d'acheter des produits sans gluten, lesquels sont plus onéreux. S'appuyant sur les conclusions de la mission d'évaluation conjointe et sur l'analyse des données nationales récentes concernant le handicap dans les ménages de réfugiés, le PAM fournira également des compléments

²¹ PAM et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2021. *Post-distribution monitoring report* (projet de rapport interne).

monétaires mensuels aux personnes handicapées afin de répondre aux besoins plus élevés du ménage, notamment du fait des coûts supplémentaires liés aux traitements spécialisés, aux médicaments, aux dispositifs d'assistance et aux autres frais. Le PAM développera les initiatives visant à faire prendre conscience de l'importance d'une alimentation saine et nutritive en tenant compte de la problématique femmes-hommes afin de promouvoir une nutrition optimale qui corresponde aux besoins différents des filles, des garçons, des femmes et des hommes de tous âges.

Activité 2: Apporter une aide assortie de conditions, en particulier aux femmes et aux filles réfugiées, afin d'inciter à la scolarisation et d'améliorer les moyens d'existence

46. Les élèves, filles et garçons, qui vivent dans des zones d'installation de réfugiés, notamment, le cas échéant, les nouveaux arrivants en provenance d'Afghanistan, recevront une collation nutritive quotidienne lorsqu'ils sont présents à l'école, l'objectif étant d'encourager et d'améliorer la scolarisation, l'assiduité, les capacités d'apprentissage et l'égalité des possibilités de s'instruire entre les filles et les garçons. Conformément aux politiques nationales en matière d'alimentation scolaire, les enseignants et le personnel de service responsable des distributions recevront également une collation quotidienne. De plus, à titre expérimental, la même collation nutritive sera distribuée dans un certain nombre d'établissements situés en milieu urbain qui scolarisent à la fois des enfants réfugiés et des enfants appartenant aux communautés d'accueil. Cet élargissement est en phase avec l'importance accrue que les partenaires nationaux, les acteurs humanitaires et les partenaires de développement accordent à un meilleur partage des responsabilités, à la coexistence pacifique et aux synergies entre les priorités humanitaires et les priorités de développement en Iran. Le PAM utilisera également le programme de collations scolaires comme outil de sensibilisation à la nutrition et à une alimentation saine.
47. La mesure phare mise en place par le PAM pour favoriser l'éducation des filles, qui consiste à attribuer aux filles réfugiées qui vont régulièrement en classe une allocation mensuelle en espèces, a contribué au fil des ans à réduire l'écart entre les sexes en matière d'accès à l'enseignement primaire et secondaire²². Comme il a été constaté que les normes sexistes concernant l'éducation des filles – ayant cours parmi les réfugiés afghans – font obstacle à leur accès à l'éducation dans les classes supérieures²³, le PAM envisagera d'élargir aux lycéennes cette incitation à la scolarisation. Cet investissement relativement modeste aura un effet important sur le renforcement des capacités de la prochaine génération de filles et de femmes réfugiées.
48. Le PAM continuera d'appuyer les ateliers d'activités génératrices de revenus mis en place durant la période d'exécution du précédent PSPP, notamment pour des métiers tels que la confection, la soudure ou la culture des champignons. À l'issue de la procédure de sélection des participants aux ateliers déjà en place, de nouveaux ateliers axés sur les moyens d'existence pourront être organisés en fonction de la demande et en concertation avec les bénéficiaires. Le PAM évaluera le potentiel de génération de revenus et les capacités qui existent au sein de la population de réfugiés de manière à garantir la viabilité à long terme. Les critères de sélection des participants donneront la priorité aux femmes réfugiées et aux autres groupes menacés d'exclusion, notamment les jeunes et les personnes handicapées, ce qui permettra d'obtenir un impact maximal et donnera la possibilité de renforcer leur participation et leur émancipation économique et sociale dans un environnement sûr à l'intérieur des zones d'installation. Le PAM s'appuiera sur la concertation avec les communautés et sur les mécanismes communautaires de remontée de l'information pour

²² PAM et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2019. *Joint Assessment Mission Report, Islamic Republic of Iran*.

²³ Ibid.

adapter les programmes en fonction des préférences des communautés et de la faisabilité opérationnelle.

Activité 3: Appuyer les interventions nationales en cas de catastrophe, notamment en fournissant une assistance alimentaire d'urgence aux populations touchées par une crise en Iran

49. À la demande du Gouvernement, dans le cadre de l'accord en vigueur avec la Société iranienne du Croissant-Rouge, le PAM appuiera les interventions nationales en cas de catastrophe en fournissant une assistance alimentaire d'urgence aux Iraniens touchés par une crise.

Partenariats

50. Le Bureau des étrangers et des immigrants est chargé de la coordination de toutes les questions relatives aux réfugiés et aux organismes internationaux, et notamment de la mise en œuvre de toutes les activités du PAM. Le Bureau, le HCR et le PAM entreprennent périodiquement des missions conjointes afin d'assurer la cohérence de la mise en œuvre et de renforcer la compréhension commune de la diversité des vulnérabilités, des risques et des besoins de manière à éclairer d'éventuelles adaptations des programmes.
51. En qualité de coordonnateur du secteur de la sécurité alimentaire dans le cadre du modèle de coordination de l'action en faveur des réfugiés, le PAM continuera de renforcer la collaboration avec ses partenaires qui agissent dans ce secteur, notamment le Conseil norvégien pour les réfugiés et Relief International. Ce travail de coordination contribuera à dégager des synergies et à éviter les chevauchements entre les activités du PAM et celles des autres acteurs qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire.
52. Le savoir-faire du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise est reconnu à sa juste valeur et apprécié en Iran, en particulier par la Société iranienne du Croissant-Rouge, qui est l'entité désignée pour les interventions d'urgence en cas de catastrophe naturelle. Le PAM renforcera la coordination bilatérale avec cet organisme afin d'être mieux à même de compléter les capacités nationales d'intervention en fonction des besoins.

Hypothèses

53. Le présent PSPP repose sur le postulat selon lequel le Gouvernement continue d'appliquer des mesures de nature à favoriser l'inclusion des réfugiés, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux possibilités de subsistance. En outre, on table sur la disponibilité de financements, notamment en cas de hausse des prix d'achat des vivres ou d'ajustement de la valeur des transferts pour compenser l'inflation, ainsi que de produits alimentaires de qualité en quantité suffisante à acheter sur les marchés locaux.
54. Une autre hypothèse essentielle est que les bénéficiaires continuent d'avoir accès à des établissements bancaires afin qu'ils puissent obtenir en continu leurs prestations en espèces.
55. Étant donné qu'il est difficile de quitter l'Afghanistan, et conscient qu'il s'agit d'une solution à laquelle les gens ne se résolvent qu'en dernière extrémité, le PAM considère qu'il n'aura pas à faire face, dans le cadre de ce PSPP et pour autant qu'on puisse le prévoir, à des mouvements de population transfrontaliers massifs de l'Afghanistan vers l'Iran.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

56. De même, compte tenu de la situation incertaine qui règne en Afghanistan, le PAM ne s'attend pas à ce qu'un grand nombre de réfugiés regagnent ce pays dans un proche avenir. Par ailleurs le Gouvernement iranien demeure résolu à ne pas infléchir sa politique à l'égard des réfugiés, qui n'est pas favorable à leur naturalisation. Par conséquent, en ce qui concerne les stratégies de retrait, l'éventail de possibilités qui s'offre au PAM reste limité

jusqu'à ce qu'un mouvement de rapatriement ou de réinstallation dans des pays tiers de grande ampleur devienne une solution viable.

57. Compte tenu de ces contraintes et en partenariat avec le Bureau des étrangers et des immigrants et le HCR, le PAM s'attachera à aider les réfugiés à acquérir davantage de compétences devant leur permettre de générer des revenus et à exploiter le cas échéant les possibilités de retour volontaire qui pourraient s'offrir à eux. À cet effet, le PAM appliquera des mesures incitatives afin d'encourager la scolarisation et l'assiduité scolaire des filles et des garçons réfugiés et favorisera la participation et l'émancipation économique des réfugiés, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, afin de parvenir à une sécurité alimentaire et à une nutrition satisfaisantes parmi les réfugiés qui vivent dans des zones d'installation.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays provisoire: En Iran, les populations touchées par une crise recueillent les fruits du renforcement de la coordination et de l'amélioration des capacités des entités nationales et d'autres partenaires pour ce qui est de prévenir les situations d'urgence, de s'y préparer et d'y faire face tout au long de l'année

58. L'effet direct 2 du PSPP consiste à renforcer les capacités de coordination et d'intervention de manière à apporter une réponse plus efficace et plus efficiente aux crises qui surviennent en Iran. Il repose sur une seule activité de prestation de services à la demande, dont la mise en œuvre va dépendre de l'évolution des besoins humanitaires et des demandes des partenaires.

Effet direct stratégique du PAM

59. L'effet direct 2 du PSPP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

60. L'effet direct 2 du PSPP est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. L'effet direct 2 du PSPP est conforme aux plans de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise exposés dans le plan régional interinstitutions d'aide aux réfugiés, et en particulier à l'objectif stratégique 1 de ce plan (préparation aux situations d'urgence). Il devrait également contribuer à son objectif stratégique 3 (assistance multisectorielle).

Produits escomptés

62. Le produit suivant contribuera à la réalisation de l'effet direct 2 du PSPP:
- Produit 4.1: Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des services de transfert monétaire, de coordination ou autres fournis aux partenaires afin que ceux-ci puissent répondre à leurs besoins essentiels.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir aux partenaires des services de transfert monétaire, de coordination ou autres

63. Durant la mise en œuvre du premier PSPP, le PAM a mis sa plateforme de transferts de type monétaire à la disposition des partenaires afin de faciliter l'attribution (ponctuelle) d'une assistance monétaire complémentaire aux réfugiés vivant dans des zones d'installation. À l'avenir, le PAM continuera de répondre aux demandes de services dans un cadre bilatéral.
64. Le PAM s'attend à ce que la demande de services se maintienne, voire s'accroisse, compte tenu de la situation incertaine qui règne en Afghanistan. Si le HCR et les partenaires humanitaires lui en font la demande, le PAM, en qualité de chef de file du secteur de la logistique, facilitera la coordination et mettra son savoir-faire à disposition, dans un cadre

bilatéral, pour prendre en charge l'entreposage et le transport d'articles humanitaires à destination et en provenance de zones difficiles d'accès et mal desservies dans lesquelles il est probable qu'il faudra mettre en place une partie des interventions pour faire face à de nouveaux afflux de réfugiés.

65. Le PAM contribuera également à améliorer la coordination dans le cadre de son rôle de chef de file du secteur de la sécurité alimentaire, tout en intervenant en appui dans d'autres secteurs, notamment ceux de la santé et de la nutrition, ainsi que des moyens d'existence et de la résilience.

Partenariats

66. Le PAM travaillera en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux de l'aide humanitaire et du développement pour fournir des services à la demande. En ce qui concerne la coordination et la prestation de services logistiques, le PAM travaillera en étroite collaboration avec les organismes co-responsables et les partenaires des différents secteurs, y compris ceux du secteur privé.

Hypothèses

67. Le PSPP repose sur l'hypothèse que la demande dont les services proposés par le PAM font l'objet se poursuivra et que les structures de coordination continueront de fonctionner correctement.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

68. Cet effet direct du PSPP a essentiellement pour objet de soutenir les autres intervenants; la maîtrise des stratégies d'intervention est donc entre les mains des partenaires.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

69. Le PAM, qui va continuer de faire porter une large part de son action sur les réfugiés, a l'ambition d'apporter une aide directe à jusqu'à 70 300 bénéficiaires uniques, à savoir 20 259 femmes, 20 620 hommes, 14 055 filles et 15 366 garçons. Le détail de la répartition par activité est indiqué dans le tableau ci-après.
70. Les 31 000 réfugiés enregistrés qui vivent dans 20 zones d'installation réparties dans 13 provinces iraniennes continueront d'être les principaux bénéficiaires du PAM. En outre, le PAM viendra en aide à jusqu'à 2 000 personnes vulnérables qui ne sont pas munies d'une carte d'identité de réfugié (carte Amayesh) mais qui résident dans des zones d'installation au sein d'un ménage de réfugiés. Faire en sorte que toutes les personnes vulnérables qui résident dans les zones d'installation, quels que soient les papiers dont ils disposent, puissent obtenir une assistance alimentaire non assortie de conditions contribuera à éviter les perceptions de partialité qui pourraient être sources de tensions entre les différents groupes qui s'y côtoient. De plus, le PAM a prévu une enveloppe permettant de venir en aide à jusqu'à 19 000 nouveaux arrivants en provenance d'Afghanistan, qui sont fortement exposés à l'insécurité alimentaire et sous la menace de risques élevés d'atteinte à la protection. Ce chiffre table sur l'hypothèse de l'ouverture de deux nouvelles zones d'installation d'une capacité de 7 500 personnes chacune, tout en tenant compte du fait que la capacité des 20 zones d'installation qui fonctionnent déjà permettrait d'accueillir au total 4 000 réfugiés vulnérables de plus.
71. Dans les zones d'installation, le PAM fournira une assistance alimentaire non assortie de conditions sous forme de distributions généralisées; toutefois, cette assistance est conçue pour couvrir les besoins alimentaires quotidiens à hauteur de 80 pour cent pour les ménages dirigés par un homme et de 100 pour cent pour les ménages dirigés par une femme. L'analyse différenciée par sexe menée en 2017, dans le cadre de laquelle les

communautés ont été consultées et dont les conclusions ont par la suite été corroborées par plusieurs séries d'enquêtes de suivi post-distribution, a permis de constater que cette façon de faire était plus équitable; en effet, la plupart des ménages dirigés par un homme sont susceptibles de tirer des revenus supplémentaires de travaux occasionnels à la journée, tandis que ceux dirigés par une femme dépendent entièrement de l'assistance du PAM et d'autres organismes humanitaires²⁴. Sur la base des données nationales sur les réfugiés handicapés récemment mises à la disposition du PAM et des consultations auprès des communautés menées dans le cadre de la mission d'évaluation conjointe de 2022, qui ont permis de recenser les personnes handicapées exposées à un risque de vulnérabilité élevé, le PAM allouera à 500 réfugiés handicapés un complément en espèces.

72. Le programme d'alimentation scolaire continuera de venir en aide chaque année à 8 000 filles et garçons réfugiés scolarisés dans les zones d'installation, ainsi qu'à 1 000 filles et garçons réfugiés qui vivent dans des zones d'installation mais sont scolarisés à l'extérieur, à 1 800 filles et garçons réfugiés ou membres de la communauté d'accueil vivant en zone urbaine, à 1 200 enseignants ou membres du personnel administratif et du personnel de service, et à jusqu'à 4 000 élèves supplémentaires (nouveaux arrivants en provenance d'Afghanistan)²⁵. Dans sa phase initiale, le projet portant sur l'expérimentation du programme d'alimentation scolaire en milieu urbain exploitera les possibilités de tirer le meilleur parti de la complémentarité puisqu'il concernera sept établissements construits par le HCR pour scolariser des enfants réfugiés et des enfants iraniens appartenant à la communauté d'accueil dans les zones urbaines de la province de Kerman, qui présente un niveau de vulnérabilité des enfants parmi les plus élevés d'Iran²⁶. Si le Gouvernement demande une nouvelle expansion de l'alimentation scolaire en milieu urbain, le PAM s'efforcera de cibler les écoles et les communautés mixtes (réfugiés et populations d'accueil) sur la base d'une analyse des besoins et des possibilités particulièrement attentive aux risques de conflit.
73. Jusqu'à 6 000 filles réfugiées, y compris les nouvelles arrivées, le cas échéant, pourront bénéficier chaque année des mesures d'incitation en faveur de l'éducation des filles.
74. Compte tenu de la fréquence des situations d'urgence à court terme pour lesquelles il a été demandé au PAM de compléter les interventions nationales, le PSPP comprend des crédits pour imprévus dont le montant a été établi sur la base des tendances précédemment observées; le PAM sera ainsi en mesure de porter rapidement assistance à 15 000 Iraniens vulnérables touchés par une catastrophe naturelle.

²⁴ Les données issues du suivi post-distribution de 2021 font exception, puisqu'elles indiquent une détérioration de la sécurité alimentaire des ménages dirigés par un homme, tandis que celle des ménages dirigés par une femme s'améliore. Le PAM continue de suivre la situation et, sous réserve que des fonds soient disponibles, il révisera périodiquement l'assortiment alimentaire de base et la valeur des transferts de type monétaire pour compenser la chute du pouvoir d'achat des bénéficiaires.

²⁵ Pour l'activité 2, le nombre de bénéficiaires uniques pour l'ensemble du plan stratégique de pays provisoire est plus élevé que pour chacune des années parce qu'il faut s'attendre à ce que de nouveaux élèves soient scolarisés la deuxième et la troisième années du PSPP, tandis que d'autres devraient achever leurs études.

²⁶ Ministère des coopératives, du travail et de l'action sociale. 2021. *Atlas of Child Poverty in Iran*.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISOIRE, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)							
Effet direct du plan stratégique de pays provisoire	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2023	2024	2025	Total
1	1.1	1	Filles	10 920	10 920	10 920	10 920
			Garçons	11 960	11 960	11 960	11 960
			Femmes	14 560	14 560	14 560	14 560
			Hommes	14 560	14 560	14 560	14 560
			Total	52 000	52 000	52 000	52 000
	2.1	2	Filles	7 052	7 052	7 052	8 243
			Garçons	7 748	7 748	7 748	9 057
			Femmes	360	360	360	360
			Hommes	840	840	840	840
			Total	16 000	16 000	16 000	18 500
	2.2	2	Filles	6 000	6 000	6 000	7 400
			Garçons	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
			Femmes	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
			Hommes	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
			Total	6 000	6 000	6 000	7 400
	3.1	3	Filles	710	710	710	2 130
			Garçons	770	770	770	2 310
			Femmes	1 780	1 780	1 780	5 340
			Hommes	1 740	1 740	1 740	5 220
			Total	5 000	5 000	5 000	15 000
Total (hors chevauchements)				60 000	60 000	60 000	70 300

4.2 Transferts

75. L'assistance alimentaire non assortie de conditions représentera la part la plus importante des transferts. Le choix de la modalité sera fondé sur les besoins et les préférences des populations ciblées ainsi que sur des considérations d'accès aux marchés, de rapport coût-efficacité et de rapport coût-efficience. Dans les zones d'installation, lorsque les infrastructures financières nécessaires sont disponibles et fonctionnent correctement, une modalité mixte associant la distribution de céréales et des transferts de type monétaire sera utilisée.
76. Lorsqu'il est impossible d'utiliser la modalité mixte, par exemple en cas de catastrophe naturelle soudaine entraînant des perturbations des marchés localisées, le PAM achètera des rations alimentaires familiales sur le marché national après avoir consulté ses partenaires et en tenant compte des disponibilités sur les marchés.

77. Tous les enfants réfugiés scolarisés, filles comme garçons, recevront des collations nutritives distribuées à l'école, en complément de l'assistance alimentaire mixte non assortie de conditions. Les enseignants et le personnel de service, ainsi que les enfants iraniens membres de la communauté d'accueil qui fréquentent certains établissements où sont scolarisés des réfugiés bénéficiaires, recevront la même ration quotidienne. Les filles réfugiées qui vont régulièrement en classe recevront une aide mensuelle supplémentaire sous forme de transferts de type monétaire afin d'encourager la scolarisation et l'assiduité.
78. On trouvera à l'annexe II le détail de la ventilation par effet direct du PSPP et par activité des rations alimentaires et de la valeur des transferts de type monétaire, et à l'annexe III le total des besoins en produits alimentaires et en transferts de type monétaire ainsi que leur valeur.
79. Le PAM procédera à des analyses et une planification périodiques, ce qui lui permettra d'adapter l'assortiment alimentaire et la valeur des transferts de type monétaire afin de contribuer à contrebalancer les effets de la hausse des prix des produits alimentaires et des fluctuations de la monnaie. Des consultations portant sur la problématique femmes-hommes, l'âge et la protection seront régulièrement organisées pour éclairer le choix des modalités de transfert et veiller à ce que soient bien pris en compte les priorités et les besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons, y compris des personnes handicapées. Le PAM évaluera l'impact des différentes modalités d'assistance sur la dynamique des relations femme-homme au sein du ménage en assurant un suivi régulier et en dialoguant avec les bénéficiaires.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

80. L'équipe qui assure la présence du PAM en Iran est réduite mais bien structurée, ce qui lui permet de s'acquitter avec succès de sa mission d'assistance alimentaire malgré le contexte opérationnel difficile. Le personnel du bureau de pays est composé à 57 pour cent de femmes, qui occupent notamment la majeure partie des postes de direction. Le PAM renforcera l'effectif actuel du bureau de pays en recrutant du personnel supplémentaire pour assurer le suivi et l'évaluation et continuera de faire appel à l'appui technique temporaire du bureau régional et du Siège, en fonction des besoins, notamment en cas de mise en place d'un couloir humanitaire avec l'Afghanistan.

4.4 Partenariats

81. Le PAM est un membre actif de l'équipe de pays des Nations Unies, qui collabore avec le Gouvernement sur plusieurs fronts, notamment au titre du Plan-cadre de coopération et des initiatives prises sous la conduite du HCR dans le cadre du plan régional d'aide aux réfugiés. Le Ministère des affaires étrangères et le Bureau des étrangers et des immigrants du Ministère de l'intérieur restent les principaux partenaires nationaux du PAM; le premier assure la coordination, tandis que le second joue un rôle opérationnel et participe à l'exécution de toutes les activités au contact des bénéficiaires que le PAM mène en Iran.
82. Le PAM collabore étroitement avec le HCR pour mettre en œuvre dans le contexte iranien le mémorandum d'accord global conclu entre les deux organismes en 2011. Au cours de la période d'exécution du présent PSPP, cette collaboration sera renforcée grâce à l'exécution d'un plan d'action conjoint qui sera élaboré sur la base des recommandations formulées à l'issue de la mission d'évaluation conjointe de 2022.
83. Parmi les organismes ayant leur siège à Rome, seuls l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM sont présents en Iran. L'assistance de la FAO en Iran, qui ne s'inscrit pas dans le cadre du plan régional d'aide aux réfugiés, est axée sur le transfert de connaissances concernant l'amélioration de la productivité agricole, la gestion des ressources naturelles et les changements climatiques et leurs répercussions. Bien que ces différents champs d'action limitent les domaines de collaboration, le PAM

étudiera les possibilités de s'appuyer sur la réussite du projet commun relatif à la culture sous serre lancé en 2019 dans l'une des zones d'installation afin d'améliorer les moyens d'existence des réfugiés.

84. Le PAM agit en étroite concertation avec les partenaires des secteurs de la sécurité alimentaire, de la logistique, de la santé et de la nutrition, de l'éducation ainsi que des moyens d'existence et de la résilience afin de veiller à la cohérence, d'optimiser les interventions et d'éviter les redondances en matière d'assistance. Il est également membre des groupes de travail interinstitutions sur les interventions faisant appel aux transferts de type monétaire et sur l'inclusion des personnes handicapées, et il participera activement aux activités du groupe de travail sur la jeunesse (qui n'a pas encore été créé) pendant toute la durée du PSPP.
85. Le PAM entretient des relations étroites avec les représentants des donateurs et des médias dans le pays. Durant la mise en œuvre du PSPP, il continuera de renforcer la collaboration et de s'employer à faire connaître son action auprès du secteur privé.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

86. Les modalités de suivi seront déterminées en fonction du nouveau Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022–2025 et obéiront à une stratégie de suivi et d'évaluation propre au pays qui sera adaptée au contexte et à l'essor des activités. L'ensemble du suivi tiendra compte de la problématique femmes-hommes et les données recueillies seront ventilées et analysées selon le sexe, l'âge et le handicap, de manière à déterminer quels changements se produisent pour quelles filles, quels garçons, quelles femmes et quels hommes, et pour quelles raisons. Ces informations permettront de prendre des décisions fondées sur des données factuelles de manière à adapter les programmes en conséquence. Pour les besoins du PSPP, les données de référence seront tirées du suivi post-distribution de 2022.
87. La mise en œuvre du PSPP sera orientée en fonction du suivi annuel des effets directs et des processus réalisé sur place, complété par un suivi téléphonique mensuel des processus. Les autorités responsables des zones d'installation de réfugiés rendent compte chaque mois des distributions et des activités relatives aux moyens d'existence, tandis que le PAM procède régulièrement à des vérifications sur le terrain et à des visites de contrôle de la mise en œuvre. Les visites sur le terrain demeureront un outil essentiel pour surveiller les problèmes détectés grâce au suivi à distance ou aux mécanismes communautaires de remontée de l'information, et le PAM s'efforcera d'en accroître la fréquence en renforçant sa capacité de suivi et d'évaluation.
88. En collaboration avec le HCR, le PAM procédera chaque année à une enquête de suivi post-distribution, avec l'appui d'un groupe d'enquêteurs formés. Les données concernant les produits, les effets directs et les processus seront recueillies et analysées conjointement, et les constatations seront communiquées au Bureau des étrangers et des immigrants, afin de permettre une convergence de vues sur les améliorations à apporter aux programmes. Le PAM utilisera les constatations issues du suivi pour rendre compte des résultats du PSPP et pour chercher à obtenir des ressources et plaider en faveur de l'adaptation des programmes auprès des parties prenantes internes et externes.
89. Le PAM consultera les femmes et les hommes et veillera à ce que les mécanismes communautaires de remontée de l'information soient sûrs et accessibles et tiennent compte des besoins respectifs dont font état les filles, les garçons, les femmes et les hommes et des différents risques auxquels ils sont confrontés.

90. Le suivi du PSPP s'appuiera sur des solutions numériques de gestion des données, ce qui permettra d'appliquer des mesures de protection des données satisfaisantes. MoDa, la solution de collecte numérique des données dont le PAM s'est doté, facilitera le recueil de données à l'aide de tablettes, de manière à accélérer et à simplifier la saisie des données sur le terrain. L'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace permet au PAM d'assurer plus facilement le suivi mensuel des produits, tandis que le système d'appui à l'exécution logistique lui permet de procéder chaque trimestre au rapprochement des données ainsi saisies.
91. Le PAM prévoit de procéder en 2024 à une évaluation centralisée du portefeuille de pays afin d'éclairer la programmation des futures activités.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

92. La situation humanitaire incertaine qui règne en Afghanistan représente un double risque stratégique pour les opérations du PAM en Iran. En premier lieu, elle pourrait entraîner un nouvel afflux de réfugiés susceptible de mettre à rude épreuve les capacités d'intervention de l'Iran et, en second lieu, elle pourrait inciter les donateurs à reconsidérer leurs priorités, cette urgence plus immédiate reléguant au second plan le sort des réfugiés en Iran dont la situation se prolonge, au risque d'entraîner des déficits de financement. Le PAM, qui participe activement à la mise en œuvre du modèle de coordination de l'action en faveur des réfugiés, suivra l'évolution de la situation et actualisera régulièrement son schéma opérationnel afin d'être en mesure de réagir efficacement si le Gouvernement iranien sollicite une intervention ou une expansion des opérations. Le PAM poursuivra les activités de plaidoyer fondées sur des données probantes auprès des donateurs, notamment les nouveaux donateurs, afin de faire valoir qu'il est important de soutenir les opérations menées en Iran.
93. L'Iran reste très exposé aux catastrophes naturelles, notamment les séismes et les inondations. Pour atténuer les conséquences de ces risques, le PAM s'attachera à améliorer la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise dans le cadre du PSPP proprement dit et d'un schéma opérationnel spécifique axé sur les catastrophes naturelles. Il continuera de jouer un rôle actif au sein de l'équipe des Nations Unies chargée de la gestion des catastrophes et veillera au renforcement de la coordination bilatérale avec la Société iranienne du Croissant-Rouge.

Risques opérationnels

94. Une nouvelle érosion du pouvoir d'achat des femmes et des hommes réfugiés fait peser un grave risque sur la sécurité alimentaire et le bien-être des bénéficiaires du PAM. Pour les femmes, qui sont plus vulnérables que les hommes sur le plan économique, cette baisse pourrait accentuer le caractère déjà discriminatoire de certaines normes et pratiques socioculturelles. Pour atténuer ce risque, le PAM renforcera l'assistance en espèces ou en nature en fonction des besoins, à condition de disposer de ressources suffisantes, et continuera de chercher à mettre en place des passerelles permettant d'orienter les bénéficiaires vers d'autres organismes afin qu'ils puissent obtenir une assistance et des services complémentaires. Le PAM continuera de consulter les femmes et les hommes des communautés touchées afin de mieux appréhender leurs besoins et leurs capacités spécifiques.
95. Au cours de l'année écoulée, l'intérêt des fournisseurs pour les appels d'offres lancés afin de procéder aux achats locaux s'est émoussé, en partie en raison de la crise économique, de la dévaluation de la monnaie locale et des restrictions au commerce qui ont eu des répercussions sur les importations de matières premières, et donc sur la disponibilité de produits alimentaires et d'articles non alimentaires. Cette situation pourrait entraîner des

ruptures de l'approvisionnement en produits alimentaires et empêcher le PAM d'acheter rapidement des articles non alimentaires. Pour continuer d'atténuer ce risque, le PAM achètera à l'avance suffisamment de vivres pour assurer les distributions pendant plusieurs mois et procédera à des évaluations régulières des marchés afin de vérifier que les appels d'offres sont intéressants pour les fournisseurs et de détecter les facteurs qui sont susceptibles d'entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

96. Le renouvellement des restrictions appliquées au secteur bancaire constitue également un risque pour la sécurité alimentaire des filles, des garçons, des femmes et des hommes réfugiés car cela pourrait empêcher le PAM de transférer de l'argent sur le compte qu'il détient en Iran afin de financer le versement des transferts de type monétaire. Le PAM continuera de suivre l'évolution de la situation politique et veillera à disposer en permanence sur des comptes bancaires en Iran de montants suffisants pour faire face aux besoins d'espèces pendant au moins six mois.

Risques fiduciaires

97. Pour éviter le risque de fraude et de corruption, le PAM dispose d'un système de contrôle interne efficace, reposant notamment sur la séparation des fonctions et la supervision régulière exercée par le bureau régional.
98. Le PAM applique une politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles; pour atténuer les risques à cet égard, il contribuera aux activités interinstitutions visant à renforcer les mécanismes et systèmes de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.
99. Le PAM continuera de maintenir des dispositifs de gestion des risques solides et de prévoir les mesures d'urgence à prendre afin d'atténuer les risques dans le domaine de la santé, de la sûreté et de la sécurité des employés, en particulier face à la COVID-19 et en cas de catastrophe naturelle qui frapperait soudainement Téhéran.

Risques financiers

100. La persistance de la volatilité des taux de change pourrait compromettre la capacité du PAM d'intervenir à hauteur de ce qui est prévu dans le budget et réduire l'impact de l'assistance fournie. Les mesures d'atténuation comprennent le suivi régulier des dépenses et le maintien de la souplesse nécessaire pour adapter la valeur des transferts de type monétaire en cas de fluctuations monétaires.

5.3 Garanties sociales et environnementales

101. Les problèmes environnementaux – en particulier le manque d'eau et la désertification, deux phénomènes que viennent aggraver les effets des changements climatiques, les pratiques agricoles non durables et la mauvaise gestion des terres – menacent de plus en plus la sécurité alimentaire, la croissance économique et la stabilité de l'Iran²⁷. Le PAM utilisera son outil interne d'analyse des risques environnementaux et sociaux pour détecter les activités relevant du PSPP, y compris, le cas échéant, les services à la demande, qui seraient susceptibles d'entraîner des répercussions sur l'environnement qui n'étaient pas voulues. Il utilise déjà systématiquement cet outil dans le cadre de l'évaluation de la conception et de l'exécution des activités relatives aux moyens d'existence. Par ailleurs, il s'efforce de limiter l'impact de ses opérations sur l'environnement en procédant à des achats locaux et en utilisant des itinéraires de transport plus courts lorsque c'est possible. Il étudiera la possibilité de mettre en place un système de gestion environnementale pendant la période d'exécution du présent PSPP.

²⁷ Équipe de pays des Nations Unies. 2015. *Islamic Republic of Iran: United Nations Development Assistance Framework (2017–2021)*.

102. Le PAM intégrera la prise en compte des questions d'égalité femmes-hommes, de protection et de responsabilité à l'égard des populations touchées dans toutes ses activités et fera le nécessaire pour détecter et atténuer les risques liés aux conflits, en particulier lors de la mise en place du programme de collations scolaires en milieu urbain.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

103. L'enveloppe allouée à l'effet direct 1 du PSPP représente 96 pour cent du budget global triennal de ce PSPP, qui se monte à 37,1 millions de dollars; il s'agira de faire en sorte qu'en Iran, les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire et les autres populations touchées par une crise soient en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année. Étant donné qu'une grande part du budget est allouée aux transferts de ressources non assortis de conditions à titre de mesure d'intervention face aux crises, la contribution à la promotion de l'égalité et de l'avancement des femmes représente au total environ 4 pour cent du budget. Cependant, l'activité 2 du PSPP constitue un point d'ancrage essentiel pour faire avancer ces efforts, et il est prévu d'allouer à cet effet 17 pour cent du budget de cette activité.

Effet direct du plan stratégique de pays provisoire	Activité	2023	2024	2025	Total
1	1	8 433 840	11 579 366	11 605 481	31 618 688
	2	866 980	1 332 104	1 360 710	3 559 795
	3	69 822	74 153	76 061	220 037
2	4	538 365	547 088	536 824	1 622 277
Total		9 909 008	13 532 711	13 579 078	37 020 797

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

104. Les activités du PAM en Iran ont bénéficié d'un niveau de financement satisfaisant ces dernières années. Non seulement l'appui constant des donateurs a permis de poursuivre l'assistance, mais il a également donné la possibilité d'adapter les montants qui lui sont consacrés et de faire évoluer les programmes à la lumière des données factuelles de manière à en accroître l'impact et la portée. Un petit groupe de donateurs a apporté un soutien ininterrompu au PAM tout au long du précédent PSPP; en outre, en 2021 et 2022, le cercle des donateurs qui appuient l'action du PAM en Iran s'est élargi grâce à de nouvelles contributions. Certes, cette situation constitue pour ce PSPP un point de départ favorable qui ouvre des perspectives positives, mais l'expansion des activités du PAM, associée au risque de catastrophe naturelle ou à l'éventualité d'un afflux de réfugiés en provenance d'Afghanistan, nécessitera de disposer de ressources plus importantes et plus souples pour répondre à tous les besoins. Un plan d'action en matière de partenariat régulièrement mis à jour permettra au bureau de pays de guider les activités stratégiques de mobilisation de ressources menées auprès des donateurs actuels et des nouveaux donateurs et d'en assurer le suivi.
105. En cas de déficit de financement, le PAM accordera la priorité à l'assistance non assortie de conditions dispensée aux ménages de réfugiés les plus vulnérables dirigés par une femme, qui ne disposent pas de revenus complémentaires.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE PROVISOIRE ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN (2023–2025)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays provisoire: En Iran, les réfugiés qui sont en situation d'insécurité alimentaire et les autres populations touchées par une crise sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels tout au long de l'année

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

La population de réfugiés présents dans les zones d'installation existantes reste stable.

Il n'y a pas de nouvel afflux de grande ampleur de réfugiés en provenance d'Afghanistan.

Il n'y a pas d'évolution marquée des principes édictés par le Gouvernement en matière d'accueil des réfugiés.

Des produits alimentaires locaux de qualité sont disponibles en quantité suffisante.

Les réfugiés continuent d'avoir accès à des établissements bancaires.

L'accès à des distributeurs automatiques de billets et à des points de vente reste possible dans les camps.

Les ruptures d'approvisionnement sont évitées.

Les établissements scolaires qui accueillent des réfugiés situés à l'intérieur ou à l'extérieur des zones d'installation continuent de bénéficier du soutien du Gouvernement et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation, indice réduit des stratégies de survie

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études (par niveau)

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire non assortie de conditions aux réfugiés en situation d'insécurité alimentaire et aux autres ménages vulnérables (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1.1. Les réfugiés et les autres ménages vulnérables reçoivent des transferts de type monétaire et des transferts en nature qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1 Les réfugiés et les autres ménages vulnérables reçoivent des transferts de type monétaire et des transferts en nature qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (Catégorie de produit: B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2. Apporter une aide assortie de conditions, en particulier aux femmes et aux filles réfugiées, afin d'inciter à la scolarisation et d'améliorer les moyens d'existence (1.5: Programmes en milieu scolaire)

2.2. Les filles qui vont régulièrement en classe reçoivent des rations à emporter, l'objectif étant de faire progresser leurs taux de scolarisation et de poursuite d'études (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.3. Les réfugiés, en particulier les femmes, reçoivent un appui aux moyens d'existence afin de produire un revenu pour leur famille et de gagner en autonomie (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.1. Les filles et les garçons scolarisés, les enseignants et le personnel de service reçoivent une collation quotidienne lorsqu'ils sont présents à l'école (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.1. Les filles et les garçons scolarisés, les enseignants et le personnel de service reçoivent une collation quotidienne lorsqu'ils sont présents à l'école (Catégorie de produit: B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

2.1. Les filles et les garçons scolarisés, les enseignants et le personnel de service reçoivent une collation quotidienne lorsqu'ils sont présents à l'école (Catégorie de produit: N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

3. Appuyer les interventions nationales en cas de catastrophe, notamment en fournissant une assistance alimentaire d'urgence aux populations touchées par une crise en Iran (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

3.1. Les populations touchées reçoivent une assistance alimentaire visant à répondre à leurs besoins alimentaires essentiels et à préserver leur état nutritionnel (Catégorie de produit: A: Ressources transférées. Produit standard: 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux

Effet direct 2 du plan stratégique de pays provisoire: En Iran, les populations touchées par une crise recueillent les fruits du renforcement de la coordination et de l'amélioration des capacités des entités nationales et d'autres partenaires pour ce qui est de prévenir les situations d'urgence, de s'y préparer et d'y faire face tout au long de l'année

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les services assurés par le PAM font l'objet d'une demande.
 Il n'y a pas de nouvel afflux de grande ampleur de réfugiés en provenance d'Afghanistan.
 Il n'y a pas d'évolution marquée des principes édictés par le Gouvernement en matière d'accueil des réfugiés.
 Des produits alimentaires locaux de qualité sont disponibles en quantité suffisante.
 Les réfugiés continuent d'avoir accès à des établissements bancaires.
 L'accès à des distributeurs automatiques de billets et à des points de vente reste possible dans les zones d'installation.
 Les ruptures d'approvisionnement sont évitées.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits**4. Fournir aux partenaires des services de transfert monétaire, de coordination ou autres (2.4: Services à la demande)**

4.1. Les populations touchées par une crise recueillent les fruits des services de transfert monétaire, de coordination ou autres fournis aux partenaires afin que ceux-ci puissent répondre à leurs besoins essentiels (Catégorie de produit: H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard: 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Le bureau de pays applique un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.2.6: Pourcentage de partenaires coopérants du PAM inscrits sur le Portail des partenaires des Nations Unies, qui ont été évalués dans le cadre de l'évaluation des capacités des partenaires d'exécution des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.3: Type de transfert (produits alimentaires, espèces, bons ou aucune rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe, par âge et par type d'activité

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.4.2: Le bureau de pays applique un système de gestion environnementale

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

ANNEXE II

RATION ALIMENTAIRE (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISOIRE ET PAR ACTIVITÉ					
	Effet direct 1 du PSPP				
	Activité 1		Activité 2		Activité 3
Type de bénéficiaires	Ménages de réfugiés dirigés par un homme	Ménages de réfugiés dirigés par une femme	Élèves réfugiées	Élèves, enseignants et personnel administratif	Populations touchées par une crise
Modalité	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires
Céréales – farine de blé enrichie	500	500			
Lait UHT				206	
Barres à base de dattes				42,50	
Biscuits				37,50	
Ration alimentaire familiale					241,58
Total kcal/jour	1 820	1 820		653	915
% de kcal d'origine protéique	11,4	11,4		13,8	28
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,28	0,34	0,10		
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	198	198	30

ANNEXE III

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	25 740	11 520 529
Légumes secs	0	0
Huiles et matières grasses	0	0
Aliments composés et mélanges	676	1 136 213
Autres	1 849	1 542 400
Total (produits alimentaires)	28 265	14 199 142
Transferts de type monétaire		14 918 700
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	28 265	29 177 842

ANNEXE IV

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire <i>(en dollars)</i>			
	Cible 1 de l'ODD 2 Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17 Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSPP	Effet direct 2 du PSPP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Intervention face à une crise	
Transferts	29 587 454	1 500 000	31 087 454
Mise en œuvre	1 441 294	15 000	1 456 294
Coûts d'appui directs ajustés	2 209 300	107 277	2 316 576
Total partiel	33 238 047	1 622 277	34 860 324
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	2 160 473	0	2 160 473
Total	35 398 520	1 622 277	37 020 797

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
PSPP	plan stratégique de pays provisoire